



Règlement

Un weekend pour 2 personnes dans un lieu d'exception.

Rétro+ organise un jeu du 09/07/2026 à 00h00 au 15/10/2026 à 23h59.

Article 1 - Conditions de participation

Pour participer, il suffit de nous envoyer avant le 15/10/2026 un courrier à l'attention de Pauline Clazer, Rétro+, 679 avenue Charles de Gaulle, 46400 Saint-Céré ou un mail à pauline.clazer@retro.fr avec un résumé de l'événement (en une quinzaine de lignes maximum) pour raconter l'ambiance, accompagné de quelques unes des plus belles photos que vous y aurez prises.

Le participant ne doit pas être membre de la société Rétro+, ni salarié ni impliqué à titre d'actionnaire ou de partie prenante.

Si plusieurs participations sont effectuées durant cette période, une seule d'entre elles sera prise en compte pour le tirage au sort des cinq gagnants. Jeu sans obligation d'achat.

Article 2 - Gain

La dotation mise en jeu est composée d'un weekend (2 nuits) pour 2 personnes dans un lieu d'exception (de votre choix, parmi ceux proposés sur la box).

Article 3 - Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné par tirage au sort et recevra un mail le vendredi 16 octobre 2026 à partir de 14h00.

Article 4 - Transmission du gain

Le coffret / box sera remis au gagnant au cabinet d'assurance Rétro+ situé 679 Avenue Charles de Gaulle, 46400 Saint-Céré s'il est domicilié à proximité, à défaut l'envoi se fera par colis.

Pour tout renseignement, toute question relative à ce jeu sans obligation d'achat, vous pouvez transmettre vos demandes par mail à l'adresse : communication@retro.fr

Règlement à disposition des personnes qui le demandent et publié sur notre site internet www.retro.fr.

Article 5 - Le traitement des données à caractère personnel

Participer au jeu engage à accepter, si vous êtes gagnant, d'être contacté par mail pour définir le mode de transmission du gain (retrait chez Rétro+ 679 Avenue Charles de Gaulle, 46400 Saint-Céré, ou envoi par colis)

Finalité et base juridique du traitement



Vos données ne sont pas cédées et sont utilisées dans le cadre du jeu concours et de la transmission du gain.

Vos données à caractère personnel ne sont pas traitées ultérieurement à leur collecte d'une manière incompatible avec cette finalité.

Droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité, d'effacement et d'opposition

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 06 août 2004, vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation.

Vous pouvez aussi prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée). Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à l'adresse suivante :

Rétro +
DPO
BP 73 – 679 Charles de Gaulle
46400 SAINT-CERE.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX.

Article 6 - Responsabilité

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté perturbant le déroulement du jeu et affectant la participation ou la désignation du gagnant.

Article 7 - Acceptation du Règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 8 - Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement sera soumis au tribunal compétent de CAHORS.